



Une caution de 500€ sera demandée et devra accompagner le contrat de location.
Cette caution sera restituée après vérification de l'état des lieux sortant et au prorata des dommages éventuels.

Pour les utilisateurs ne bénéficiant pas de la gratuité de mise à disposition, un acompte de 30% du montant de la location sera demandé.

- Associations caritatives** : (Croix-rouge, Don du sang, Syndicats professionnels etc ...)
Mise à disposition à titre gracieux dans la mesure des disponibilités.

- Associations grospierroises ayant leur siège dans la commune** :
- Utilisation gratuite de la petite salle limitée à une séance hebdomadaire (réunion, assemblée générale) et à quatre festivités gratuites par an de l'ensemble

Au-delà Tarif petite ou grande salle : **50 €**

Tarif Ensemble **65 €**

- Associations extérieures à la commune, à la demi journée** **100 €**

- Administrés de la commune**

	Occupation limitée à 4 heures			Journée		
	Petite salle	Grande salle	Ensemble	Petite salle	Grande salle	Ensemble
Hiver (1/10 au 30/04)	40 €	60 €	100 €	80 €	120 €	200 €
Été (le reste de l'année)	30 €	45 €	75 €	60 €	90 €	150 €

- Professionnels, conférenciers, et autres usagers**

	Occupation limitée à 4 heures			Journée		
	Petite salle	Grande salle	Ensemble	Petite salle	Grande salle	Ensemble
Hiver (1/10 au 30/04)	80 €	120 €	200 €	160 €	240 €	400 €
Été (le reste de l'année)	50 €	100 €	150 €	140 €	210 €	350 €

* Tarifs fixés par délibération du conseil municipal du 18 juin 2021